

MANDATÉ : Conseil de quartier de Duberger-Les Saules

RÉF : Circulation avenues Bazin et Fillon

Date : 2011-10-12

Consultation publique

Demande d'opinion

Assemblée publique
de consultation

Origine :

Conseil municipal

Comité exécutif

Conseil d'Arrondissement Direction d'arrondissement

Le projet :

Mesures d'atténuation proposées :

Scénario 1 : Interdiction de tourner à gauche vers les avenues Bazin, Fillon et Noreau ainsi que la rue Bacqueville durant les heures de pointe (direction sud : interdiction de 7 h à 9 h et 15 h à 18 h, direction nord interdiction de 15 h à 18 h).

Scénario 2 : Mise en place d'un sens unique (direction nord-ouest) sur l'avenue Bazin et une partie de l'avenue Fillon.

Scénario 3 : Mise en place d'entraves à la circulation dans la partie sud des avenues Bazin et Fillon.

Scénario 4 : Interdiction de tourner à gauche vers les avenues Bazin et Fillon durant l'heure de pointe (direction nord interdiction de 15 h à 18 h).

Scénario 5 : Prolongement du boulevard Père-Lelièvre en direction ouest.

Options soumises au vote :

Description des options

**Résultats du
vote**

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 1. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter le scénario 1 : Interdiction de tourner à gauche vers les avenues Bazin, Fillon et Noreau ainsi que la rue Bacqueville durant les heures de pointe (direction sud : interdiction de 7 h à 9 h et 15 h à 18 h, direction nord interdiction de 15 h à 18 h). | 0 |
| 2. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter le scénario 2 : Mise en place d'un sens unique (direction nord-ouest) sur l'avenue Bazin et une partie de l'avenue Fillon. | 0 |
| 3. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter le scénario 3 : Mise en place d'entraves à la circulation dans la partie sud des avenues Bazin et Fillon. | 0 |
| 4. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter le scénario 4 : Interdiction de tourner à gauche vers les avenues Bazin et Fillon durant l'heure de pointe (direction nord interdiction de 15 h à 18 h). | 0 |
| 5. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter le scénario 5 : Prolongement du boulevard Père-Lelièvre en direction ouest. | 0 |
| 6. Recommander au conseil d'arrondissement de :
- mettre en place une zone scolaire dans le secteur concerné;
- prévoir des trottoirs ainsi que certains aménagements afin d'améliorer la sécurité des piétons qui circulent sur le boulevard Père-Lelièvre entre l'avenue Bazin et le boulevard Masson;
- faire l'acquisition des propriétés nécessaires à l'élargissement du boulevard Père-Lelièvre en direction est dans le but d'autoriser le virage à gauche sur feu protégé;
- tenir une deuxième rencontre avec les résidents concernés afin de recueillir des pistes de solution qui répondent aux besoins de la majorité. | 5 |
| 7. Recommander au conseil d'arrondissement de refuser les options proposées. | 0 |
| 8. Abstention. | 0 |
| | total : 5 votes |

Déroulement de la demande d'opinion :

1. Ouverture et présentation générale du dossier soumis à la consultation par le conseiller en consultations publiques.
2. Intervention du conseiller municipal du district concerné.
3. Présentation des options par le directeur de la Division du transport.
4. Période de questions et commentaires du public.
5. Période de questions et commentaires des membres du Conseil.
6. Vote des membres du Conseil sur les options soumises.

Questions et commentaires du public :
(selon les options proposées)

Scénario 1 : Interdiction de tourner à gauche vers les avenues Bazin, Fillon et Noreau ainsi que la rue Bacqueville durant les heures de pointe (direction sud : interdiction de 7 h à 9 h et 15 h à 18 h, direction nord interdiction de 15 h à 18 h).

Scénario 2 : Mise en place d'un sens unique (direction nord-ouest) sur l'avenue Bazin et une partie de l'avenue Fillon.

- Autoriser la circulation à double sens pour l'ensemble de ces deux avenues, en préconisant plutôt la mise en place d'une entrée à sens unique.
- Scénario retenu à court terme en attente de l'élargissement du boulevard Masson entre les boulevards Père-Lelièvre et Wilfrid-Hamel afin d'ajouter d'autres voies de circulation.

Scénario 3 : Mise en place d'entraves à la circulation dans la partie sud des avenues Bazin et Fillon.

- Le scénario le plus sécuritaire malgré les contraintes de circulation pour les résidants et commerces du secteur.
- Solution trop contraignante pour la circulation des résidants.
- Proposition d'aménager des dos d'âne qui ont l'avantage d'être moins contraignants pour les résidants que des entraves.
- Solution à retenir à court terme seulement en attente de l'élargissement du boulevard Masson entre les boulevards Père-Lelièvre et Wilfrid-Hamel afin d'ajouter d'autres voies de circulation.

Scénario 4 : Interdiction de tourner à gauche vers les avenues Bazin et Fillon durant l'heure de pointe (direction nord interdiction de 15 h à 18 h).

Scénario 5 : Prolongement du boulevard Père-Lelièvre en direction ouest.

- Ne permet pas de régler la problématique de la circulation de transit le matin, car le feu de circulation projeté à l'intersection du boulevard Wilfrid-Hamel et du nouveau tronçon du boulevard Père-Lelièvre aura pour effet de dissuader les automobilistes à utiliser cette voie.
- Ne permet pas d'améliorer la sécurité des piétons dans un secteur résidentiel situé près d'une école, un parc et d'un centre communautaire.
- Le meilleur scénario avec la condition d'ajouter un feu de circulation à l'intersection du boulevard Wilfrid-Hamel et de l'avenue Bazin.
- L'ajout de mesures pour diminuer la vitesse est nécessaire à la mise en place de ce scénario.
- L'échéancier de construction de ce nouveau tronçon permet-il d'assurer la sécurité des piétons à court terme?
- Impression que le scénario 5 est déjà retenu comme solution malgré le peu de mesure pour réduire la circulation de transit ainsi que la vitesse des automobilistes.
- Un scénario à envisager en deuxième choix avec l'installation de dos d'âne dans les rues transversales, si l'élargissement du boulevard Masson entre les boulevards Père-Lelièvre et Wilfrid-Hamel n'est pas retenu.
- Bonne solution, mais n'améliore pas la problématique de la vitesse excessive sur cette artère. Actuellement, les arrêts obligatoires ne sont pas respectés par les automobilistes et les résidants ont de la difficulté à sortir de leur entrée de stationnement de façon sécuritaire.
- Bon scénario, mais limite la facilité de circulation des résidants dans le quartier.
- La meilleure option, mais conditionnelle à l'amélioration de la sécurité des piétons et des automobilistes à l'intersection des boulevards Masson et Père-Lelièvre.
- Scénario à préconiser comme solution à court terme en interdisant les virages à gauche vers les avenues Bazin, Fillon et Noreau ainsi que la rue Bacqueville durant les heures de pointe et en remettant en fonction le virage à gauche protégé sur le boulevard Père-Lelièvre direction est.

- Proposition inacceptable qui ne permet pas d'améliorer la sécurité des piétons.
- Le prolongement du boulevard entraînera une augmentation du débit de circulation des voitures et des véhicules lourds. Cette artère deviendra dangereuse pour les résidents du quartier particulièrement pour les enfants et les personnes âgées.
-

Autres propositions pour le secteur concerné :

- Ajout de trottoirs sur le boulevard Père-Lelièvre pour assurer la sécurité des écoliers.
- Diminution de la limite de vitesse sur le boulevard Pierre-Lelièvre afin d'assurer la sécurité du secteur où de jeunes familles sont de plus en plus présentes.
- Mise en place d'une zone scolaire sur le boulevard Père-Lelièvre.
- Élargissement du boulevard Masson entre les boulevards Père-Lelièvre et Wilfrid-Hamel afin d'ajouter d'autres voies de circulation.
- Aménagement de dos-d'âne dans les rues qui subissent la problématique de la circulation de transit.
- À l'intersection des boulevards Masson et Père-Lelièvre, remise en fonction du virage à gauche protégé sur le boulevard Père-Lelièvre direction est et sur le boulevard Masson direction nord.
- Augmentation de la surveillance policière pour contrer la problématique de vitesse excessive.
- Modifier la séquence du feu de circulation à l'intersection des boulevards Père-Lelièvre et Masson pour répondre aux besoins des heures de pointe uniquement et faciliter la circulation des résidents en dehors de ces périodes névralgiques.
- Ajout d'un arrêt obligatoire à l'intersection du boulevard Père-Lelièvre et de la rue Bazin.
- Ajout d'un virage à gauche protégé sur le boulevard Masson direction nord à l'intersection de la rue De Musset.
- Mise en place de mesures pour diminuer la vitesse dans les rues du secteur concerné.
- Élargissement du boulevard Père-Lelièvre direction est afin de permettre le virage à gauche protégé.
- Mise en place de panneaux de signalisation autorisant les virages à gauche aux résidents seulement à l'intersection des rues du secteur qui subissent un problème de circulation de transit.
- Prolongement du boulevard Neuville en direction sud dans le but de traverser le parc Duberger-Les Saules pour atteindre le boulevard Wilfrid-Hamel.
- Prolongement de la rue du dépotoir à neige en direction nord afin d'atteindre la rue Michelet et en direction sud pour atteindre le parc technologique.
- Prolongement de l'autoroute Félix-Leclerc vers l'ouest afin de désengorger l'autoroute Henri-IV et ainsi diminuer la circulation de transit dans les rues résidentielles adjacentes.
- Installation de feux de circulation aux intersections du boulevard Wilfrid-Hamel et des avenues Bazin et Fillon.
- La solution d'élargir le boulevard Masson entre les boulevards Père-Lelièvre et Wilfrid-Hamel afin d'ajouter d'autres voies de circulation est trop dispendieuse pour régler une problématique de circulation qui a lieu deux heures le matin et deux heures en fin de journée.

Questions et commentaires des membres du conseil d'administration :

- L'application d'une des mesures d'atténuation proposées ne permettra pas de régler de façon globale la problématique de circulation de ce secteur qui est occasionné en grande partie par le rétrécissement du boulevard Masson entre les boulevards Père-Lelièvre et Wilfrid-Hamel. Les solutions retenues par les résidents sont divergentes et il s'avère difficile pour le conseil d'administration de recommander une seule option satisfaisante pour tous.
- Afin de mettre fin à la problématique de circulation de transit qui existe depuis de nombreuses années, il sera nécessaire d'installer des entraves qui obligeront les automobilistes à changer leur comportement.
- Des mesures d'atténuation à court, moyen et long terme sont à prévoir.
- À la suite d'une courte période de délibération, les membres conviennent d'une nouvelle option qui est soumise au vote.

Recommandation du conseil d'administration du Conseil de quartier :

- Mettre en place une zone scolaire dans le secteur concerné;
- Prévoir des trottoirs ainsi que certains aménagements afin d'améliorer la sécurité des piétons qui circulent sur le boulevard Père-Lelièvre entre l'avenue Bazin et le boulevard Masson;
- Faire l'acquisition des propriétés nécessaires à l'élargissement du boulevard Père-Lelièvre en direction est dans le but d'autoriser le virage à gauche sur feu protégé;
- Tenir une deuxième rencontre avec les résidents concernés afin de recueillir des pistes de solution qui répondent aux besoins de la majorité.

Personnes présentes :

Mmes Nathalie Bélisle*, trésorière, Josée Dion*, vice-présidente, Josiane Dufault*, administratrice,, MM. Marco Dubois*, président, trésorier, Rémi Talbot*, administrateur, Gérald Poirier, conseiller municipal.

** Ont droit de vote au conseil d'administration.*

Personnes ressources : M. Marc Des Rivières, directeur de la Division du transport

Animation et préparation du rapport : M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques

Outre les noms énumérés ci-dessus, 44 personnes assistent à cette rencontre.

Nombre d'interventions :

- Public : 23
- Membres du conseil d'administration : 3

Documents de présentation :

- Présentation PowerPoint concernant le projet (document PowerPoint présenté à tous et copie papier remise à tous).

Signature : Marco Dubois Date : 8 novembre 2011

M. Marco Dubois
Président du Conseil de quartier de Duberger-Les Saules

Ce rapport est transmis à la Division du transport afin qu'il soit annexé à leur rapport lequel est transmis au conseil d'Arrondissement.